



Deuxième (2e) rencontre ordinaire du conseil d'administration 2012-2013
Le 20 octobre 2012
Au bureau du DSF Sud, à Dieppe

PROCÈS-VERBAL

DSF NORD-EST	DSF NORD-OUEST	DSF SUD
Présences :		
Anne-Marie Gammon Mario Pelletier	Lise Côté-Page Richard Landry Steeve Savoie (téléphone)	Gilles Bourque Roger Martin Gérard McKen
Absence :		
Richard Gallant		
Était invitée : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire		

1. Vérification du quorum et ouverture de la réunion

Le quorum étant constaté, le président déclare la réunion ouverte à 13 h 20.
Il remercie les membres du CA d'être présents après ces journées du congrès de la FNCSF.

Motion 2012-2013/4

Il est dûment proposé et appuyé de tenir un huis clos.

ADOPTÉ

Motion 2012-2013/5

Il est dûment proposé et appuyé de revenir en réunion régulière.

ADOPTÉ

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion 2012-2013/6

Il est dûment proposé et appuyé :
Que l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion :

Les suivis aux procès-verbaux seront fait à la prochaine réunion du CA car il n'y a eu qu'une semaine entre la 1^{ère} et la 2^e réunion du CA.



3.1. du 17-18 août 2012

Motion 2012-2013/7

Attendu que :

Dans l'entête du procès-verbal on change l'endroit où se tenait la réunion, il est dûment proposé et appuyé :

Que le procès-verbal de la réunion du 17-18 août 2012 soit adopté.

Abstentions : Richard Landry, Line Côté-Page, Steeve Savoie

ADOPTÉ

3.2. du 14 octobre 2012

Line Collin sera à Moncton pour payer les factures relatives au Congrès-AGA 2012 et à la Soirée Retrouvailles de la FNCSF le 20 octobre. Il est convenu que Line Collin et Steeve Savoie entrent en communication pour l'échange des dossiers de la trésorerie.

Motion 2012-2013/8

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le procès-verbal du 14 octobre 2012 soit adopté.

ADOPTÉ

4. Priorités 2012-2013

Il est convenu d'ajouter l'immigration dans les priorités de la FCÉNB tel que mandaté par l'AGA 2012. L'immigration faisant partie du GACEF sous la PALC, il faudra en faire la recommandation, et le GACEF se prononcera.

1. GACEF
 - Politique d'aménagement linguistique et culturel (PALC) et petite enfance
 - Rapport de Pierre-Marcel Desjardins
 - Immigration
2. Comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation
3. Élève-conseiller
4. Modalités de rémunération
5. Formation des membres – Académie des élus

Détails d'intérêts au sujet des priorités de la FCÉNB :

Le GACEF

Un dossier de longue haleine.

La traduction en anglais du rapport de Pierre-Marcel Desjardins est terminée, pour que le ministre de l'éducation puisse bien le comprendre. La PALC et la loi sur les langues officielles s'y retrouvent. Lors du GACEF de décembre il sera important d'être stratégique avec ce rapport parce que d'autres organismes auront des demandes qui y sont relatives.

Les personnes ayant participé aux tables de concertation pour la Petite enfance seront invités à un forum de validation



Comité de travail francophone sur la gouverne et la loi sur l'éducation

Dossier soutenu par des consultants – Cyrille Sippley, Pierrette Fortin, Diane Mignault – qui pourrait prendre 18 mois ou plus.

Il pourrait être utile de définir le niveau de confidentialité hiérarchique et la façon partager l'information au sujet de ce dossier.

Il y aura des rencontres politiques, et des rencontres avec le ministre.

Élève-conseiller

Une rencontre téléphonique aura lieu dans les semaines qui suivent. Selon l'entente négociée, les participants de cette rencontre seront 2 élus de la FCÉNB, 2 élus de la FJFNB et 2 représentants du MÉDPE. Les enjeux sont la responsabilité civile et l'encadrement de l'élève-conseiller. L'aboutissement de ces discussions sera l'élaboration d'un document écrit quant à la responsabilité civile liée à l'élève-conseiller.

Modalité de rémunération

Ce dossier devrait être résolu bientôt. Maintenant que l'on sait que la rémunération des conseillers sera de 3000\$ et celle des présidents de 6000\$ par année, il reste à définir les modalités de la rémunération et finaliser l'entente. Les membres préfèrent avoir un per diem non imposable et ainsi être rémunéré pour leur participation. Il y a déjà des conseillers qui ont perdu leur chômage dans le passé pour avoir reçu des paiements.

Formation des membres

Continuation de l'Académie des élus qui s'est tenue en juin 2012. Une autre formation devrait être tenue en février 2013 et il faudra négocier des argents pour sa tenue.

5. Fonctionnement de la FCÉNB

5.1. Pour le courrier et la communication externe

Communication externe :

Les appels des médias, des organismes et des organismes partenaires seront reçus au bureau pour être réacheminé si nécessaire.

Il est sage que le courrier postal continue d'arriver à l'adresse du président pour les questions confidentielles traitées par la Fédération.

Motion 2012-2013/9

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le courrier postal soit envoyé à l'adresse du président.

ADOPTÉ

5.2. Fonctionnement des comités et répartition au niveau des CED

Fonctionnement des comités

Rapporter l'information qui la rapporte aux membres du CA et eux qui la rapporte aux membres de leur CÉD.. Il serait approprié d'indiquer ce qui peut être partagé et avec qui.

Les priorités de la FCÉNB seront à l'ordre du jour de chaque réunion pour qu'on puisse apprécier la progression dans ces dossiers, ainsi qu'un rapport des avancées de la FNCSF fait par Mario Pelletier.

Répartition au niveau des CÉD

Il y a 2 types de comités : comités externes et internes

Les comités internes sont ceux qui relèvent des membres du CA uniquement.

Les comités externes ont un membre du CA qui va chercher les membres de son comité dans les membres des CÉD et de la communauté parfois. En incluant les conseillers scolaires non-nominés au CA de la Fédération, on augmente le niveau de redevabilité du CA et les possibilités de réussite de la FCÉNB. En incluant la communauté, les parents on réalise concrètement le concept d'école communautaire citoyenne.

Le comité de formation des membres est un exemple de comité externe.

Il est prévu que la présidence fera une visite dans les CÉD afin de rallier l'intérêt des membres de ceux-ci aux dossiers traités par la FCÉNB.

6. Nomination des représentants aux réseaux

Forum de concertation des organismes Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick, et table sectorielle de l'éducation.

2 personnes peuvent représenter la FCÉNB. Il est à noter que les dépenses encourues pour assister au Forum sont remboursées pour une personne seulement par la SANB.

Motion 2012-2013/10

Il est dûment proposé et appuyé :

Que le CA de la FCÉNB se nomme un membre officiel au forum des organismes de la Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ainsi qu'à la Table sectorielle de l'éducation avec un substitut, et qu'après révision du budget il sera décidé si le substitut deviendra le 2^e membre représentant de la FCÉNB.

ADOPTÉ

Anne-Marie Gammon sera la représentante de la FCÉNB au forum des organismes et Line Côté-Page sera substitut.

Réseau des ayants-droit

Roger Martin sera le représentant au réseau des ayants droits

7. Formation des comités

Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

Richard Landry, Roger Martin, Anne-Marie Gammon

Rémunération des conseillers

Mario Pelletier et Steeve Savoie.

Comité organisateur du Congrès-AGA 2013

Richard Landry et Line Côté-Page

Comité Prix Reconnaissance

Richard Gallant
Steeve Savoie
Gilles Bourque

Comité de planification stratégique de la FCÉNB

La planification stratégique de la FCÉNB pour les prochaines années doit être faite. Elle permettra d'établir les priorités et la façon de les aborder de la FCÉNB.

La planification stratégique ne devrait pas être un comité mais un travail de groupe fait par un modérateur avec tous les membres du CA.

Steeve Savoie et Mario Pelletier connaissent chacun un consultant modérateur. Il pourrait être possible de demander à des étudiants universitaires.

GACEF

Il est entendu, à la lumière des conversations, qu'Anne-Marie Gammon assure la présidence du GACEF de décembre et du comité directeur de novembre, pendant cette période de transition vécue par la FCÉNB, afin que Gérard McKen puisse mieux connaître les dossiers du GACEF.

8. Dates et lieux des prochaines rencontres

Les dates et lieux des prochaines rencontres seront déterminés selon les argents disponibles dans le budget provincial.

Il est suggéré de jumeler les réunions du CA avec des réunions d'autres organismes auxquelles assistent plusieurs des membres du CA.

La rencontre est levée à 16h15.

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire